



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E24520

VALABLE JUSQU'AU 23/06/2025

ÉDITÉ LE 12/06/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/12/1988
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 16/03/2017
200 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE HAVRE 1989B00033

Siret : 349 186 791 00035
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 222618 02 02

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 215.805.005

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 215.805.005

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2024

Raison sociale : ROSAY TECHNIQUES COUVERTURES

Sigle : ROSAY TECHNIQUES COUVERTURES
5564 VOIE DES BARGES ROUSSES
PARC D ACTIVITES DU HODE
76430 ST VIGOR D'YMONVILLE

Téléphone : 02 35 30 10 79 Fax : 02 35 30 42 40
Portable : 07 82 57 69 51

Site Internet :
E-mail : arnaud.lebas@rosaycouverture.com

Responsabilité légale :
BAUDIN CHATEAUNEUF (085 780 534) / LEBAS ARNAUD DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 64 Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	24/06/2021
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	06/09/2022
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	06/09/2022
7132	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité confirmée) Mention RGE	24/06/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation des murs par l'extérieur	20/06/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	20/06/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.